

DÉCLARATION DE REVENUS

Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de revenus principale qui regroupe les déclarations n° 2042 / 2042C / 2042 RIC1 / 2042 C PRO / 2042 IOM.

ANNEXES

Cliquez ici pour gérer vos annexes : [Déclarations ANNEXES](#)

REVENUS

- Traitements, salaires **FRANCE**
- Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux **FRANCE**
- Salaires, gains de levée d'options **FRANCE**
- Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif **LUXEMBOURG**
- Revenus des valeurs et capitaux mobiliers
- Gains de cession de valeurs mobilières, droits sociaux, gains assimilés, plus-values et gains divers
- Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros
- Revenus fonciers
- Revenus exceptionnels ou différés
- Micro-entrepreneur (*auto-entrepreneur*) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu
- Revenus agricoles
- Revenus industriels et commerciaux professionnels
- Revenus des locations meublées non professionnelles
- Revenus industriels et commerciaux non professionnels *Autres que les locations meublées non professionnelles*
- Revenus non commerciaux professionnels
- Revenus non commerciaux non professionnels

CHARGES

- Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite...), charges et imputations diverses
- Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc.
- Investissements locatifs (Pinel, Duflot, Scellier, Censi-Bouvard)
- Travaux dans l'habitation principale : dépenses pour la transition énergétique
- Investissements Outre-Mer

DIVERS

- Taux moyen d'imposition des Non-résidents, retenue à la source, comptes à l'étranger, reprises de réductions ou de crédit d'impôt, etc.